



Discours de Nathalie SARRABEZOLLES,  
Présidente du Conseil départemental du Finistère



Quimper, 23 juin 2016

*Seul le prononcé fait foi*

Mesdames et Messieurs, cher.e.s collègues,

Dans la vie, il y a ce que l'on ne choisit pas : l'endroit où l'on naît, ses origines, le fait d'être un garçon ou une fille, la couleur de sa peau, sa taille, son orientation sexuelle...

Il est inacceptable d'être discriminé, poursuivi, a fortiori tué pour cela. Il y a dans notre histoire, malheureusement bien des exemples de moments et de lieux où l'on a dénié à des hommes et des femmes leur humanité.

C'était inacceptable dans le passé, cela le reste dans le présent et doit le rester dans le futur.

Dans la vie, il y a aussi ce que l'on choisit d'être et de faire, l'engagement pour les autres, pour des idées, pour des valeurs, l'engagement altruiste.

Il est intolérable d'être agressé, d'être assassiné pour cela.

Tuer un homme, tuer une femme, ne rend ni l'idée vraie, ni la cause juste.

Mes cher.e.s collègues,

Pour le commandant de police Jean-Baptiste Salvaing et Jessica Schneider, assassinés,

Pour Joe Cox, assassinée,

Pour les victimes de l'attaque terroriste homophobe d'Orlando, assassinés,

je vous propose de nous lever et de respecter, ensemble, une minute de silence.

C'est donc à nouveau sur une note particulièrement triste que j'ouvre cette séance plénière. Nous sommes tristes, en effet, mais nous ne sommes pas abattu.e.s. Nous sommes dans un esprit constructif et optimiste, suivant en cela Primo Levi, qui écrivait : « Je suis, de naissance, assez optimiste. Et c'est en partie délibéré. C'est, me semble-t-il, un piètre service à rendre au lecteur, à l'humanité, que de lui administrer de fortes doses de pessimisme. Être pessimiste, au fond, cela revient à baisser les bras et à dire : que ce

monde aille à sa perte. Comme le risque de cette perte est réel, il n'y a qu'une solution : se retrousser les manches ».

Je vous propose de suivre cette recommandation : gardons à l'esprit notre idéal de société, les missions qui nous sont confiées, et retroussons nos manches.

Les rapports de ce jour nous encouragent à nous placer dans cette optique de travail et d'ouverture. Posant parfois une prémisse, parfois une étape, parfois un aboutissement, ils montrent un Conseil départemental en action, prêt à rendre au mieux le service public dans les missions pour lesquelles il est investi.

Comme annoncé, nous présentons ainsi à l'Assemblée, le projet politique que nous proposons de mettre en œuvre dans les cinq années à venir. Fondé sur des principes forts et des objectifs précis, il a été construit de manière participative à partir du projet porté par les élu.e.s départementaux. Il s'articule autour de deux axes principaux, véritables piliers de nos actions, la solidarité entre les habitant.e.s et la solidarité entre les territoires, qui inclut la question de l'attractivité du département.

Ce projet s'inscrit dans la continuité des projets départementaux mis en œuvre depuis plus de dix ans et se déclinera dans un avenir à moyen et long terme. Il prend en compte les nouvelles attentes des habitant.e.s, le contexte institutionnel en évolution et sera bien entendu soumis au cadre budgétaire contraint dans lequel nous évoluons.

Les rapports présentés au fil de cette session illustrent également l'attachement des élu.e.s à construire des réponses politiques adaptées aux caractéristiques et aux réalités départementales, à porter la parole des Finistérien.ne.s.

La desserte ferroviaire en est un exemple : après maintes interventions, argumentations, nous avons obtenu la mise en œuvre des travaux plus de nécessaires sur la ligne Brest-Quimper. Lors de la réunion interministérielle, ont été saluée la pugnacité et le volontarisme des élu.e.s à pointer l'enjeu de désenclavement de l'ouest breton, à présent reconnu.

La question des ports en est un autre : les propositions que nous avons adoptées à l'unanimité en cette enceinte ont finalement trouvé la conclusion que nous attendions. Je vous propose aujourd'hui de vous prononcer sur une stratégie portuaire finistérienne co-construite et partagée avec la Région Bretagne.

Nous allons également lors de cette séance présenter le Plan Départemental d'Insertion (PDI), qui a été construit dans une large discussion avec nos partenaires - Pôle Emploi, CAF, chambres consulaires, notamment, mais également avec des allocataires, qui ont largement contribué à son écriture. Je profite de ce moment pour saluer ceux, parmi eux, qui sont venus aujourd'hui assister à notre séance. Bâti autour de trois axes forts, le PDI sera décliné par la suite dans les différents territoires en fonction de leurs

caractéristiques respectives, afin de répondre au mieux aux enjeux d'insertion, de simplification des parcours et de proximité de l'accompagnement.

Je regrette profondément qu'aucun accord n'ait pu être trouvé avec le gouvernement au sujet du Revenu de Solidarité Active. Une première étape avait été franchie en 2013 lorsque, reconnaissant enfin les graves difficultés des départements liées au financement du RSA, après 8 ans d'alerte sans réponse, le premier ministre Jean-Marc Ayrault avait permis de dégager des ressources nouvelles. Les négociations en cours depuis entre le Premier ministre et l'Association des Départements de France (ADF), en vue d'une renationalisation du paiement de l'allocation n'ont pas abouti. Je souhaite qu'elles puissent s'ouvrir à nouveau, pour le bénéfice des allocataires, afin d'assurer la pérennité des politiques d'insertion et d'emploi ainsi que l'égalité d'accès à la solidarité nationale en tout endroit du territoire français. Je m'associerai aux Présidents de Conseils départementaux volontaires pour ce faire. Je demande également solennellement au gouvernement de réexaminer, comme il l'a fait pour les communes, la baisse de ses dotations, afin de permettre aux Conseils départementaux de continuer à assumer le versement des allocations individuelles de solidarité, la mise en œuvre de politiques d'insertion, ainsi que ses efforts d'investissement.

Cette séance sera également l'occasion de faire le point sur la loi d'adaptation de la société au vieillissement et sur le déploiement du schéma « Vivre ensemble » destiné à favoriser l'accompagnement et l'inclusion des personnes handicapées, mis en œuvre conformément aux engagements pris lors de son adoption, tant en termes de délais qu'en termes de financement.

Mes cher.e.s collègues,

J'évoquais en ouverture de séance les drames qui se jouent en ce moment en France et dans le monde.

Notre force, face à l'obscurantisme et au terrorisme qui nous assaillent, c'est notre mobilisation pour construire la société que nous appelons de nos vœux, élu.e.s, habitant.e.s. C'est notre volontarisme et notre cohésion, c'est notre optimisme quant à notre capacité à surmonter nos craintes, c'est notre confiance en la jeunesse.

Depuis un peu plus d'un an maintenant, nous sommes attaché.e.s à mobiliser autour de nos projets, de nos propositions, mais aussi à participer aux projets portés par d'autres, à construire des partenariats solides. C'est dans cette réciprocité, dans cette ouverture, dans cette collaboration que nous trouverons les moyens de surmonter les difficultés conjoncturelles, les incitations au repli qui tentent de nous ronger et de nous couper les ailes.

Nos vies, nos territoires, sont en mouvement et cela ne doit pas nous effrayer. Nous devons anticiper, être force de proposition, nous organiser différemment, innover, partager, nouer des relations plus étroites avec les citoyen.ne.s et surtout, surtout, rester

fermes sur les valeurs de liberté, d'égalité et de fraternité, qui sont les piliers de notre République, de notre projet social commun.